



**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**  
**NUMÉRO 2019-006**

Avis est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Casimir qui aura lieu le lundi 11 novembre 2019 à 20h00, au 220 boulevard de la Montagne à Saint-Casimir (Québec), le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

**Lot 3 927 085 / Zone agricole A-10**

Demande numéro 2019-006, faite le 21 octobre 2019, par M. Christian Tremblay propriétaire du 859, chemin de l'Île Grandbois, ayant pour effet de permettre une superficie de 170,00 mètres carrés pour l'ensemble des constructions complémentaires ainsi que de permettre que les extrémités de la façade de la résidence ne soient à égale distance avec la ligne de l'emprise de la rue alors que le règlement de zonage 139-2015 ne le permet pas.

Toute personne intéressée pourra lors de ladite séance se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision sur cette demande.

**DONNÉ À SAINT-CASIMIR**, ce 28<sup>ème</sup> jour d'octobre 2019 / René Savard directeur général et secrétaire-trésorier